
Équipe académique

Laïcité-Faits religieux



Le principe de laïcité est au cœur des valeurs de la République que l'ensemble des personnels ont pour mission de transmettre aux élèves (Cf. Article L. 111-1 du Code de l'éducation).

À VOTRE SERVICE :

- Une équipe élargie composée d'inspecteurs 1^{er} et 2^d degrés, chefs d'établissement et directeurs d'école, CPE, professeurs 1^{er} et 2^d degrés, conseillers pédagogiques, ainsi que du DAJ et d'un représentant de l'ESPE.
- Une équipe restreinte opérationnelle située au rectorat, site du Visalto.

L'équipe académique laïcité et faits religieux veille à la transmission des valeurs de la République. Elle recueille les signalements et accompagne les écoles et les établissements dans l'élaboration des réponses pédagogiques et juridiques adaptées.

En cas de contestation des enseignements et de comportements inadéquats des personnels, des parents ou des élèves au regard du principe de laïcité, l'équipe académique de laïcité a pour missions de :

- prévenir les atteintes à la laïcité à travers la formation des personnels ;
- soutenir les équipes pédagogiques et éducatives dans leurs missions quotidiennes ;
- recueillir les faits en cas d'atteinte à la laïcité ;
- réagir rapidement en se déplaçant sur site en cas de dérives graves ;
- proposer des réponses appropriées à la gravité des situations signalées.

Aucune atteinte au principe de laïcité ne doit rester sans réponse.

UNE PAGE ACADÉMIQUE « LAÏCITÉ-FAITS RELIGIEUX » DÉDIÉE

www.ac-paris.fr/portail/laicite

Pour y trouver :

- les textes de référence
- des ressources pédagogiques et des conférences
- et toute l'actualité...

LE VADEMECUM « LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE »

Mis à la disposition des personnels de l'Éducation nationale, le **Vademecum « La laïcité à l'école »** est un répertoire de cas pratiques d'application du principe de laïcité à l'école. Il apporte des réponses juridiques précises et donne des conseils d'action.

Il est consultable et téléchargeable sur la page académique « Laïcité-Faits religieux » (www.ac-paris.fr/portail/laicite).

LA PROCÉDURE NATIONALE DE SAISINE :

Un formulaire de saisine a été ouvert, pour tous les personnels de l'Éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux principes de laïcité.

Le formulaire en ligne « **atteinte à la laïcité** » est proposé sur une page dédiée d'Eduscol : <https://eduscol.education.fr/saisine-laicite/>



CONTACTS ACADÉMIQUES

Référente académique Laïcité-Faits religieux :

Véronique GRANDPIERRE, IA-IPR

Adresse @ : laicite@ac-paris.fr

Elona ALCOU, Chargée de mission Laïcité-Faits religieux

Poste : 01 44 62 35 72

Aïda BOUGON, Chargée de mission Prévention de la radicalisation

Poste : 01 44 62 45 94

Dominique GAMACHE, Chargée de mission

Aurélia MERLE D'AUBIGNÉ, Chargée de mission



Jean-Luc KHARITONNOFF, Chargé de mission

1 rectorat | 2 sites

Enseignement scolaire au Visalto | 12 boulevard d'Indochine, 75933 Paris Cedex 19

Enseignement supérieur en Sorbonne | 47, rue des Écoles, 75230 Paris cedex 5

www.ac-paris.fr | www.sorbonne.fr | communication.sorbonne@ac-paris.fr

 @academie_paris |  paris.academie |  academie_paris